



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : ONCOLOGIE MEDICALE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le CHB est autorisé pour le traitement chirurgical de la plupart des cancers (tumeurs mammaires, gynécologiques, cervico-faciales, digestives, thoraciques et urologiques) ainsi que pour la chimiothérapie. Les patients ont accès par convention à la radiothérapie et la médecine nucléaire.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Hématologie Clinique - Oncologie Médicale - Hôpital de jour médical

Pôle de rattachement : Pôle 3

Chef de service : Dr Abdallah MAAKAROUN ; 0248484962 ; abdallah.maakaroun@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : Oncologie : 2 praticiens cliniciens temps plein, Hématologie : 2 PH temps plein,

Nombre de lits : 20 lits dont 3 identifiés soins palliatifs répartis en deux unités fonctionnelles (Oncologie 5 lits et Hématologie 15 lits) ; DMS 9 jours. Extension à 10 lits d'Oncologie prévue courant 2021.

Nombre de places : 20 (hôpital de jour mutualisé avec les autres spécialités médicales, au même étage que le secteur d'hospitalisation). Activité oncologie-hématologie : 75 % des passages.

Equipe de coordination infirmière de parcours et suivi de chimiothérapie orale

Collaboration forte avec les professionnels de soins de support et l'équipe de soins palliatifs

RCP localement : Sénologie, Gynécologie, ORL, tumeurs digestives, tumeurs thoraciques, tumeurs urologiques, onco-hématologie

RCP de recours par visioconférence (RENATEN , sarcomes..) Centre de coordination en cancérologie (3C) rattaché au service Accès à une évaluation onco-gériatrique et une consultation onco-génétique
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : ONCOLOGIE MEDICALE Pôle de rattachement : CANCEROLOGIE - UROLOGIE Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Claude LINASSIER, linassier@med.univ-tours.fr , 0247479919 Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 4,5 PH, 2 CCA, 6 internes Nombre de lits : secteur hospitalisation complète oncologie médicale (17 lits, secteur) ; « hospitalisation de semaine » partagé (17 lits + 2 lits de curiethérapie) (oncologie médicale, hématologie, radiothérapie) Nombre de places : 31 places d'hospitalisation de jour commun (oncologie médicale, hématologie, radiothérapie) Plateau technique : Anapath, Radiothérapie sur site, préparation centralisée des traitements, Imagerie avec pratique interventionnelle, UMASP, structures de recherche clinique et ressources biologiques, plateforme biologie moléculaire etc.
5. Missions confiées
Prise en charge et suivi des patients atteints de tumeurs solides, aussi bien en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour. Développement de soins spécifiques et des innovations en oncologie médicale Participation aux RCP Activité de consultation externe
6. Les compétences à développer
Pour l'assistant, acquisition d'expérience clinique large et diversifiée en oncologie médicale, dans le cadre d'un parcours patient, en lien avec les professionnels du territoire du Cher. Participer à la formation des internes, des soignants, des étudiants et des médecins généralistes.
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte opérationnelle spécifique au service - Au CHU de Tours : astreinte opérationnelle
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Développer les inclusions dans les essais cliniques (avec le soutien de l'équipe mobile régionale de recherche clinique)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Accès aux consultations externes
10. Logement par l'établissement d'accueil
Oui
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien hospitalier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Coopérations fortes existantes dans le cadre du réseau Oncocentre et ses différents groupes de travail. Utilisation du dossier communiquant en cancérologie (DCC)